

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0804

26-DD-0294	FACHES THUMESNIL - 35 route d'Arras - Exercice du droit de préemption urbain
26-DD-0296	SANTES - Relais Nature de Santes - Association Les Yeux d'Argos - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0299	ENNETIERRES EN WEPPEES - Complexe sportif - Saison 2025-2026 - Fédération des étudiants de l'Université Catholique de Lille - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0300	ENNETIERRES EN WEPPEES - Complexe Sportif Métropolitain Saint Martin - Association Ennetières Football Club - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0301	SAILLY LEZ LANNOY - Rue d'Hem - Acquisition immobilière
26-DD-0302	TOUFFLERS - Rue de la Festingue - Acquisition immobilière
26-DD-0303	LILLE - Aménagement du square Carnot - Foncière W - Acquisition immobilière
26-DD-0304	MOUVAUX - Rue Mirabeau - Parvis du Collège Van der Meersch - Acquisition immobilière
26-DD-0305	VILLENEUVE D'ASCQ - Rue des Marchenelles - Echange de parcelles
26-DD-0306	TOUFFLERS - Rue de Saily - Acquisition immobilière - Indemnisation pour perte d'exploitation
26-DD-0310	ENNETIERRES EN WEPPEES - Complexe sportif - AS JUNIA 25/26 - Convention d'occupation temporaire

26-DD-0311	ENNETIERRES EN WEPPEES - Complexe sportif - AS JUNIA 25/26 - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0312	ROUBAIX - Place Victor Vandermeiren - Rue de l'Épeule - Cession sans déclassement d'une emprise relevant du domaine public métropolitain

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.